

## La Conférence Pédagogique sera dominée cette année par l'obligation officielle du par cœur

### Nous devons protester contre cette mesure de réaction pédagogique

*Nous avons la Circulaire du 19 octobre 1960 qui osait affirmer comme vérité cette monumentale erreur pédagogique que : « Le par cœur est la forme la plus authentique et la plus durable du savoir ».*

Elle était en contradiction avec la Circulaire du 8 septembre 1960, dite « des travaux scientifiques expérimentaux dans les classes d'observation » qui est si bien dans la tradition de la pédagogie culturelle et humaine de la France

*« Il s'agira d'autant moins d'un enseignement visant à inculquer des connaissances que la démarche à suivre doit être autant que possible celle de la recherche librement menée par les élèves avec l'aide du maître ».*

Cette circulaire ne donne absolument aucune référence au par cœur qui ne saurait trouver place dans une « discipline nouvelle, dont l'introduction dans le programme du cycle d'observation constitue un des éléments fondamentaux de la réforme de l'enseignement ».

La circulaire du par cœur est également contredite par la circulaire du 4 juillet 1961 qui concerne l'ouverture des classes terminales pour les élèves que les méthodes de par cœur intensifié ne sont pas parvenues à dresser pour les classes d'observation.

On y parle certes de « s'assurer par des exercices quotidiens de la connaissance des tables ainsi que celle du mécanisme et du sens des opérations ». Ce sont là aussi nos préoccupations et nous sommes satisfaits, de voir que la circulaire ne parle plus du par cœur mais d'autres procédés d'intelligence et d'intérêt. « L'enseignement de la grammaire serait réduit à l'essentiel du programme du C.M... Les problèmes seront simples et motivés le plus souvent par des activités scolaires... renouveler l'intérêt des élèves pour le travail scolaire... formation morale, civique et esthétique, étude du milieu »...

C'est la pédagogie que nous défendons et à laquelle nous tâchons de donner efficacité et extension.

Mais l'incohérence n'en continue pas moins, et c'est maintenant le Ministre lui-même qui la cultive. Le dernier numéro de *Documents pour la Classe* publie des Instructions sur : *La Grammaire du Cours Élémentaire au Cycle d'Observation*.

Ces instructions sont le résultat du travail d'une Commission présidée par M. l'Inspecteur Général Le Lay qui a essayé de normaliser l'enseignement grammatical. « Il faut surtout que ce soient toujours les mêmes mots qui nomment les mêmes faits, et qu'il en soit ainsi dans toutes les classes, dans tous les examens, dans tout le pays ».

La grammaire intelligente que nous pratiquons dans nos classes à même les textes libres de nos élèves et leur mise au point collective, les exercices d'application qui en découlent nous permettent sans trop de dommages de satisfaire à ces programmes, du moins dans ce qu'ils ont de raisonnable et d'adapté aux possibilités de compréhension de nos enfants.

Mais ce qui est grave c'est que ces *Instructions* ne demandent pas la compréhension et la pratique intelligente de ces règles mais le par cœur. « Il est rappelé que ces exemples avec les définitions et les règles qui sont formulées doivent être retenues par cœur ».

Nous regrettons que M. Lucien Paye, ministre de l'Education Nationale, ait cru devoir authentifier cette erreur pédagogique réactionnaire en affirmant dans son avant-propos : « Ainsi, par la répétition d'exercices bien conçus sera affirmée et développée la possession des connaissances indispensables. Il en est, en effet, qu'on acquiert mécaniquement et qu'il est inutile de graver dans la mémoire dès les premières années puisqu'aussi bien

ce sont les impressions de cet âge qui restent en nous les plus vivaces ».

Ainsi nos élèves du C.M. 2, qui n'ont pas été en mesure de franchir les portes du 2<sup>e</sup> degré devront étudier par cœur: «Le participe passé des verbes pronominaux de sens réfléchi ou réciproque, suit la règle d'accord du participe passé des verbes conjugués avec l'auxiliaire avoir ».

Il se peut qu'à force de punitions — une prochaine circulaire devrait aussi en normaliser la gamme — nos élèves soient capables de réciter par cœur ce charabia bien digne des spécialistes, mais qui oserait garantir que ces élèves comprendront ce qu'ils récitent et sauront donc appliquer la règle ?

M. le Ministre rappelle fort justement: «Nos objectifs sont connus. Il s'agit d'assurer à chaque enfant son plein épanouissement et de lui permettre l'accès à la culture la plus haute, selon ses aptitudes et ses goûts ».

Or, il nous sera facile de démontrer dans le N<sup>o</sup> de *Techniques de Vie* qui va paraître, que le « par cœur » est fondamentalement abêtissant, que les acquisitions qu'il permet ne sont que verbales, nullement intégrées à la personnalité et à la vie des enfants qui y sont soumis et qu'elles sont de ce fait essentiellement fugitives, donc inutiles. Nous rappellerons notamment, puisqu'il s'agit aujourd'hui de grammaire, que les élèves peuvent fort bien connaître par cœur toutes les règles de grammaire prévues sans être aucunement en mesure de les appliquer, tandis que les acquisitions que permettent nos techniques sont indélébiles.

Nous protestons en tous cas contre cette incohérence, grandement nuisible à notre enseignement. Le *par cœur* en effet semble réservé au premier degré. On comprend, aux autres degrés que ses démarches ne sont pas valables. Croit-on vraiment qu'un principe condamné à tous les degrés de la culture pourrait être acceptable pour les seuls enfants du primaire, qui auraient seuls le privilège de l'abêtissement ? Ou est-ce une façon réactionnaire et obscurantiste de résoudre les problèmes qui se posent à ce premier degré avec la surcharge des classes et la crise du personnel ?

Il serait dangereux en tous cas de laisser croire que les méthodes condamnées il y a 50 ou 100 ans peuvent aujourd'hui s'appliquer à des enfants dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont plus que jamais rebelles à l'autorité brutale et donc au par cœur.

La plus définitive des condamnations du *par cœur*, nous la trouvons dans un registre des Procès-verbaux des Conférences Pédagogiques du Canton de Darney (Vosges), dont un camarade nous communique des extraits :

## CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE DU 7 OCTOBRE 1908.

« ...Bon nombre de maîtres pourraient encore conter de quelle manière leur fut donné le premier enseignement de la grammaire et combien la routine dominait dans les méthodes et les procédés.

Certes, nous n'avons pas été gâtés sous ce rapport, disent-ils, et nous avons conservé un bien peu agréable souvenir de Chaptal et Lohomond.

L'on apprenait par cœur des règles que l'on ne comprenait pas ; des chapitres entiers étaient entassés dans notre cerveau tout ahuri, sans que les explications préalables du maître fussent venues jeter une lumière bien-faisante dans ce fouillis inextricable de règles et d'exceptions de toutes sortes.

Loin de nous la pensée de méconnaître le dévouement, la bonne volonté et l'intelligence de nos vieux maîtres et de médire de ces braves pionniers de l'enseignement primaire d'autrefois ! Tous, nous leur adressons l'hommage de notre souvenir ému et reconnaissant.

M. l'Inspecteur s'associe aux instituteurs pour rendre hommage aux maîtres d'autrefois, qui, dit-il, faisaient ce qu'ils pouvaient car ils n'avaient pas été préparés convenablement aux méthodes intuitives et rationnelles qui doivent être employées constamment dans l'enseignement de toutes les matières du programme.

«...Bien qu'on se défende aujourd'hui de ces errements, le par cœur, dit le groupe d'Esley, presque tous encore nous par et laissons entraîner. Ce mode d'enseignement de la grammaire est fâcheux, car l'enseignement de la langue française doit être éducatif. Et au lieu d'enseigner la langue française comme un dogme à retenir sans comprendre, dit avec raison le groupe de Martinville, il faut en faire une étude raisonnée.

M. l'Inspecteur constate que, parfois, l'on emploie encore des moyens bien peu pédagogiques dans l'enseignement de la grammaire.

Le *PAR CŒUR* doit être condamné.

Débuter par la règle est illogique. Il faut la faire trouver par l'exemple ».

Et feuillette aujourd'hui un livre que j'avais abondamment noté lors de sa parution en 1937 : « La Faillite de l'Enseignement » par Jules Payot, Recteur honoraire de l'Université Aix-Marseille, l'auteur de « L'Éducation de la Volonté ». Il ne s'agit point là de l'opinion d'un critique, mais d'un administrateur éminent, d'un penseur, d'un homme, et qui était de la maison et sait donc de quoi il parle.

« Je compris la remarque de Seguin, le plus profond des éducateurs français, disant que l'Université n'a que des pratiques mnémotechniques et qu'elle néglige l'éducation des fonctions, des aptitudes : elle frappe d'incapacité les facultés spontanées et rend impossible le travail spontané et libre ».

Et voici ce que Payot dit de l'enseignement grammatical :

« L'enseignement de la grammaire théorique et abstraite tel que je l'ai vu pratiquer pendant plus d'un quart de siècle dans des centaines de classes m'a toujours paru constituer un supplice pour les enfants et un supplice inutile et abêtissant ».

« J'ai cent fois interrogé des élèves qui savaient par cœur des règles et qui ne pouvaient les retrouver dans un texte qui en était l'application. C'est qu'on apprend la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire ».

« Dans une lettre, Combarieu, Inspecteur de l'Académie de Paris me signalait combien l'enseignement abstrait de la grammaire était varié et il ajoutait : Les Grecs ont eu quatre ou cinq siècles de grande production littéraire avant de savoir distinguer un substantif d'un adjectif et de savoir ce qu'est un mode... Il n'y avait pas de grammaire du temps de Pascal et de Racine. Nicole élabore la grammaire de Port Royal lorsque Pascal écrivait ».

« Nous avons tué chez l'enfant la vitalité des tendances individuelles fondamentales et par conséquent la fierté et la joie du travail qui en est comme l'épanouissement naturel. Aussi avons-nous dû remplacer cette récompense intime par tout un système de mobiles étrangers, par des notes, des punitions, des éloges, des classements par ordre de mérite, des prix, etc... »

Les mobiles n'agissent que sur les premiers de la classe. Le reste de la classe reste indifférent. Quant à la

queue, elle fournit toujours le même nombre d'élèves passifs, toujours punis, que rien ne peut stimuler... ».

La cause est jugée. Nous apportons d'ailleurs tous arguments complémentaires. D'ores et déjà, nous invitons tous les éducateurs à demander aux Conférences Pédagogiques le vote d'une motion qui pourrait s'inspirer des arguments suivants :

« Les Instituteurs réunis en C.P.,  
« émus par l'obligation du par cœur mentionnée  
« dans la Circulaire du 19 octobre 1960 ;  
« Surpris de voir cette obligation formellement  
« édictée officiellement dans les récentes Instructions sur l'enseignement de la grammaire,  
« dénoncent le caractère réactionnaire de ces mesures  
« condamnées déjà il y a cinquante ans et dont  
« seuls les éducateurs conscients regrettent la nocivité ;  
« Se félicitent des circulaires qui, au second degré  
« ou pour les classes terminales, reviennent à un  
« enseignement de culture seul valable.  
« Demandent que soit rapportée la Circulaire du  
« 19 octobre 1960 et qu'on s'oriente pour le premier  
« degré vers une formation intelligente et humaine  
« des enfants qui seront dans les années à venir  
« les étudiants, les adolescents et les hommes qui  
« auront à affronter et à dominer, autrement que  
« par le verbiage, le monde de demain ».

C. FREINET.

CÉRAMIQUES

HALINA (8 ans)

Ecole de Venerieu (Isère).

